



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1^{er} trimestre 2016

Nouvelle progression de la fréquentation

Avec 271 100 nuitées au 1^{er} trimestre 2016, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais (classés ou non classés) progresse de 19 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015.

Françoise Legros, Insee

Avec 271 100 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 19 % par rapport au 1^{er} trimestre 2015 (*figures 1 et 3*). Cette progression est en grande partie due à l'ouverture de cinq nouveaux établissements dans le Sud et l'Ouest au cours de l'année 2015.

Les hôtels du Sud sont les premiers bénéficiaires de cette embellie de la fréquentation (+ 26 %). Ceux de l'Ouest et du Nord-est progressent respectivement de 18 % et 15 %.

La fréquentation est particulièrement dynamique dans les hôtels classés : elle progresse de 36 % dans les hôtels 3 étoiles, de 27 % dans les établissements de 1 ou 2 étoiles et

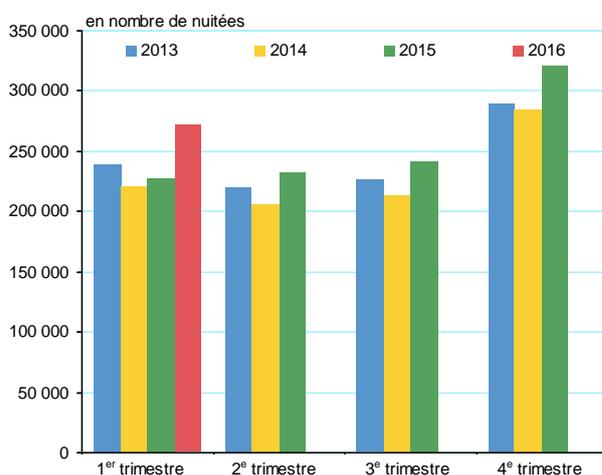
de 18 % dans les 4 ou 5 étoiles. En revanche la fréquentation recule dans les hôtels non classés (- 17 %).

L'occupation des chambres se maintient grâce notamment à la clientèle locale venue plus nombreuse dans les hôtels. Le taux d'occupation gagne 1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2015 et atteint 56,3 % (*figure 2 et 4*).

L'occupation progresse particulièrement dans les hôtels du Nord-est (+ 5 %) et dans les hôtels du Sud (+ 4 %). Dans l'Ouest en revanche, le taux d'occupation diminue (- 4 %), conséquence de la forte augmentation de l'offre de chambre dans cette région. ■

1 La fréquentation des hôtels progresse de 19 %

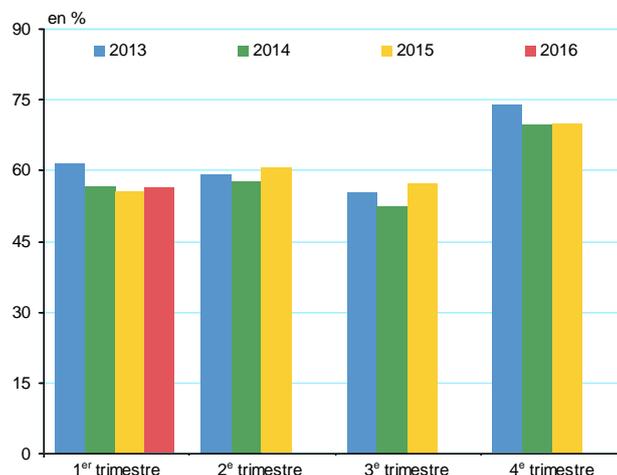
Fréquentation trimestrielle des hôtels de 2013 à 2016



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 Le taux d'occupation progresse de 1 point au 1^{er} trimestre

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2016



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 271 000 nuitées au 1^{er} trimestre 2016

Fréquentation hôtelière au 1^{er} trimestre

	2014	2015	2016	Évolution 2016 / 2015
Nombre de nuitées	221 000	227 200	271 000	+ 19,3 %
Chambres occupées	131 100	130 400	154 200	+ 18,3 %
Offre de chambres	2316 200	235 300	274 100	+ 16,5 %
Taux d'occupation	56,6 %	55,4 %	56,3 %	+ 0,9 pt

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Avertissements

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France. Des hôtels existants mais non classés auparavant sont alors rentrés dans le champ de l'enquête.

- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur le champ constant des établissements déjà classés en 2012. A compter de 2015, nous sommes en mesure de diffuser les résultats portant sur la totalité du champ de l'enquête.

La présente publication porte donc sur les 78 hôtels de La Réunion qui entrent dans le champ de l'enquête : 57 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été rétropolées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne sur le site insee.fr.

4 La fréquentation ne recule que dans les hôtels non classés

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1^{er} trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en %	2015	2016	Évolution 2016 / 2015 en points
Non classés	44 100	36 500	- 17,2	50,6	51,3	0,7
1 ou 2 étoiles	31 200	39 600	26,9	55,5	53,4	- 2,1
3 étoiles	86 900	118 600	36,5	56,0	56,8	0,8
4 ou 5 étoiles	65 000	76 400	17,5	58,5	59,6	1,1
Nord-est	52 000	60 000	15,4	49,8	55,6	5,4
Ouest	121 600	143 300	17,8	64,5	60,3	- 4,2
Sud	53 600	67 800	26,5	46,3	50,0	3,7
Ensemble	227 200	271 100	19,3	55,4	56,3	0,9

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Méthodologie : le champ de l'enquête

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois.

Définitions

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les nuitées sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédaction en chef :
Julie Boé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.